



Sans soutien public, Lalilo se tourne vers les enseignants pour poursuivre sa mission

Paris, le 15 juillet 2025

En raison de la fin du Partenariat d'innovation Intelligence Artificielle (P2IA) et en l'absence d'un plan de continuité de financement par le ministère de l'Éducation nationale, Lalilo annonce aujourd'hui la fin de la possibilité pour les professeurs des écoles d'utiliser gratuitement son outil numérique éducatif à la rentrée de septembre prochain, marquant un tournant dans le modèle économique de l'entreprise. Le choix de la vente directe de licences aux enseignants vise à maintenir en France l'usage de son service d'apprentissage de la lecture et du français.

"Dès la rentrée, en l'absence d'un financement national pérenne pour les ressources pédagogiques que choisissent les enseignants, on est obligés de passer à un modèle où ce sont ces derniers qui doivent trouver les financements. Ce n'est évidemment pas l'idéal, mais c'est la réalité actuelle, en attendant la mise en place d'un compte ressources universel que nous appelons de nos vœux avec l'ensemble de la filière Edtech. Dans le même temps, une plateforme comme Lalilo demande un travail constant d'amélioration, que ce soit en termes d'évolution technique, de contenus et d'innovation ; tout cela doit s'équilibrer avec notre volonté de proposer une offre accessible, qui colle vraiment aux besoins et aux réalités des classes en France" explique Pascal Julie, directeur général de Lalilo.

Lalilo a élaboré une grille tarifaire flexible qui s'adapte aux différentes configurations de classe :

- Un tarif à 19€/an pour la remédiation individuelle (1 élève)
- Un tarif à 35€/an pour les classes à effectif réduit, comme les classes dédoublées en REP/REP+, les dispositifs ULIS, SEGPA et UPE2A (jusqu'à 15 élèves)
- Un tarif à 49€/an pour les classes entières (jusqu'à 30 élèves)
(les prix s'entendent TTC)

Une exception pour les départements TNE

Dans les 12 départements (l'Aisne, les Bouches-du-Rhône, le Cher, la Corse-du-Sud, le Doubs, le Finistère, la Guadeloupe, l'Hérault, l'Isère, le Val d'Oise, la Vienne et les Vosges) participant au dispositif Territoires Numériques Éducatifs (TNE), des licences continueront d'être financées par Réseau Canopé jusqu'en août 2026, permettant aux enseignants concernés de continuer à utiliser gratuitement l'ensemble des fonctionnalités de Lalilo pour une dernière année scolaire.

À propos de Lalilo

Lalilo a été conçu pour aider les enseignants à différencier l'enseignement de la lecture et du français grâce à des technologies d'intelligence artificielle. L'outil comporte une interface élève dans laquelle les exercices s'adaptent de manière automatique aux besoins de chacun et une interface professeur permettant le suivi précis des progrès des élèves. Faisant partie du groupe international Renaissance Learning depuis 2021, Lalilo accompagne aujourd'hui 40 000 enseignants et 400 000 élèves de la GS au CM2 en France.

Contact presse

Caroline Schlatter
caroline@lalilo.com
06 65 67 55 92